



Rapport d'activité relatif à la Bourse de cueillette de données à l'étranger.

Projet de thèse mené par E. Louan sous la Direction de M. Denis Lafortune

Obtention de la bourse : 2016

« Les pratiques professionnelles en probation et le processus de désistement de probationnaires français »

Objectifs du projet

Le projet de recherche s'inscrit dans une perspective transversale aux questions pénales et pénitentiaires et vise à partir du champ des pratiques d'une part et du champ théorique du désistement d'autre part, à étudier et à comprendre la place des pratiques de supervision individuelle en probation dans le processus de désistement de probationnaires français.

(1) Un premier sous-objectif est d'étudier les compétences utilisées par les CPIP en entretien individuel à la lumière du corpus des pratiques correctionnelles fondamentales (CCP), généralement considéré par la recherche comme un ensemble de pratiques recommandées. Ces pratiques sont en effet postulées comme étant favorables à un soutien au processus de désistement. Ce sous-objectif tient compte de l'intérêt porté à la façon de dispenser l'intervention mais aussi de l'intérêt d'ouvrir la 'black box' (boîte noire) de l'entretien individuel. Il vise enfin à interroger la place du praticien et des méthodes employées au regard de l'issue souhaitée du suivi.

(2) Un deuxième sous-objectif est d'explorer l'avis des publics placés sous main de justice sur les mesures de probation dont ils font l'objet. Les recherches actuelles ne prennent en effet que peu en compte l'avis des probationnaires au sujet des suivis dont ils font l'objet, de leurs objectifs et de leurs finalités.

(3) Un troisième sous-objectif est d'étudier la place des pratiques en probation sur les processus d'étiquetage postulés comme des éléments participants au maintien dans la délinquance/ ou des freins au processus de désistement. Le phénomène d'étiquetage habituellement associé à l'intervention policière ou à l'action des tribunaux est ici envisagé dans un contexte post-sentenciel (celui de la probation) comme un hypothétique obstacle au processus de désistement.

Cueillette de données

Le volet expérimental demeure articulé autour de deux champs :

- Une exploration des compétences utilisées en entretien individuel en référence au corpus des pratiques correctionnelles fondamentales.
- Une exploration de la place des suivis en probation auprès des personnes condamnées sur le processus d'engagement dans le désistement.

Dans un premier temps, la bourse offerte par le CICC m'a permis de me rendre au sein de cinq Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) français. Ces services sont chargés de l'exécution de l'ensemble des mesures et sanctions de probation en France qui sont confiées aux Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (CPIP). Les cinq services sont situés dans l'ouest de la France : le SPIP du Maine-et-Loire (49) ; le SPIP de Vendée (85) ; le SPIP de Mayenne (53) d'avril à

décembre 2016. Le SPIP de Loire Atlantique (44) a été sollicité et rencontré en juin 2017.

La participation des CPIP s'est tout d'abord avérée « positive » au regard des recherches existantes et a permis de mobiliser près d'une trentaine de CPIP (au sein d'équipes allant d'une dizaine d'agents à une plus d'une trentaine). Toutefois, la participation concrète au projet de recherche s'est révélée beaucoup plus fastidieuse par la suite, notamment lors de la demande de remise d'entretiens audio entre CPIP et personnes soumises à des mesures de probation).

Compte tenu de cette participation, la bourse m'a permis de présenter le projet dans deux autres SPIP de région parisienne, le SPIP 93 et le SPIP 92 (à l'automne 2018) avec assez peu de retour de participation depuis la présentation du projet sur site.

Deux autres SPIP ayant entendu parler du projet sont actuellement volontaires pour participer au projet et doivent être rencontrés au premier trimestre 2019.

L'achat d'enregistreurs audio remis aux CPIP participants au projet a également été rendu possible grâce à la bourse.

Les participants à l'expérimentation maintiennent leur participation (si j'en crois les retours faisant suite aux relances mails, etc.) mais la récupération du « matériel de recherche » demeure inégale et fastidieuse. Quelques participants CPIP se sont toutefois désengagés pour diverses raisons (changement d'affectations au sein des services, surmenage professionnel, scepticisme, etc.). D'autres ont par ailleurs pu faire part de leurs doutes pour participer à ce projet dans un contexte d'évolution des pratiques professionnelles et de réformes engagées par l'administration ; certains collègues semblent enfin moins enclins à exposer leurs pratiques qu'en début d'expérimentation.

A ce jour, environ 20 CPIP au sein de six SPIP demeurent volontaires pour l'expérimentation.

Ainsi, près d'une quarantaine d'enregistrements audio ont été récupérés et analysés. Un minimum de 60 à 80 enregistrements est souhaité.

Concernant les entretiens qualitatifs, les rencontres se poursuivent. Les orientations vers des probationnaires volontaires dépendent toujours de l'orientation des collègues-participants. Certains collègues ont ainsi pu m'orienter plusieurs personnes, quand d'autres doivent toujours le faire.). Un total de 30 entretiens est toujours souhaité.

Concernant le questionnaire, sa mise en ligne est effectuée afin de faciliter le recueil de données. La constitution d'une base de données consécutive à l'exploitation de ces questionnaires a débuté et s'enrichit au fur et à mesure de l'exploitation des données.

Perspectives

La bourse offerte par le CICC me permet donc depuis son obtention de financer les déplacements requis.

Toutefois et même si le recueil de données semble ne pas faire exception aux expérimentations déjà menées sur le sujet des pratiques en probation et de la « boîte noire » que constitue l'entretien individuel, le constat suivant peut être dressé : la cueillette de données semble se prolonger, sans visibilité des délais de fin.

Le manque de données remet aujourd'hui en question la poursuite du travail de recherche en contexte français. Si ma présence en France est un atout (pour communiquer notamment avec les CPIP), elle n'est pas sans limiter l'obtention de soutien technique sur des aspects précis (problèmes de questionnaire en ligne, exploitation des données statistiques), dans un contexte peu ouvert à la recherche criminologique.

Je remercie donc chaleureusement le CICC pour l'octroi de cette bourse.